Communiqué de presse
Orvault, le 24 avril 2025

Anouk ULLERN élue Présidente de la CPME Pays de la Loire

L'Assemblée Générale de la CPME Pays de la Loire a élu Madame Anouk ULLERN, Présidente de la CPME Pays de la Loire, pour succéder à Madame Marie-Agnès MANDIN.

Les administrateurs tiennent à remercier Marie-Agnès MANDIN pour son année de présidence, son engagement et son investissement total pour représenter et défendre les entrepreneurs ligériens.

Une page se tourne, une nouvelle histoire est à écrire pour la CPME Pays de la Loire, en adéquation avec l'ADN de notre organisation patronale, « Notre valeur ajoutée, c'est l'Humain » et au service des entrepreneurs qui façonnent le dynamisme de nos beaux territoires des Pays de la Loire.

Originaire d'Île de France et angevine d'adoption depuis 20 ans, Anouk Ullern est une entrepreneure chevronnée. Co-fondatrice d'Archi-Med (depuis 2002), un organisme de formation et CFA dans les métiers du commerce, de la vente et de l'assistanat, et de Nästa (depuis 2016), un cabinet de conseil spécialisé en gestion de crises RH dans les entreprises.
Elle s'illustre également par son engagement local en présidant la CPME Maine-et-Loire de 2016 à 2021 et en représentant la CPME dans différentes instances paritaires. Actuellement, Anouk Ullern siège au CESE.

La CPME est un mouvement patronal interprofessionnel et un réseau de chefs d'entreprise engagés. Ses missions sont **de défendre et représenter les intérêts des TPE-PME mais également de créer du lien entre eux sur le territoire et d'organiser des événements fédérateurs**. La CPME Pays de la Loire représente et fédère près de 1 500 adhérents directs au niveau départemental, et 17 000 adhérents indirects avec les branches professionnelles.

Confédération des PME des Pays de la Loire
3 rue Henri Guillaumet – Bâtiment B – 44700 Orvault
02 40 52 12 12 - www.cpme-pdl.fr